

Communiqué :

Les Émirats arabes unis signent un contrat pour l'acquisition de 12 hélicoptères H225M Caracal

La ministre des Armées, Florence Parly, se félicite de la commande par les Émirats arabes unis de douze hélicoptères H225M Caracal auprès d'Airbus Helicopters. Ce contrat a été signé dans le cadre de la visite du Président de la République française.

Florence Parly déclare : « *Les hélicoptères Caracal sont des outils de défense et de souveraineté exceptionnels. Ce contrat traduit concrètement la densité de notre relation de défense avec les Émirats arabes unis. Il est une marque de confiance envers l'industrie européenne, dont Airbus est l'un des fleurons.* »

Ce contrat s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre la France et les Émirats arabes unis. Il illustre un objectif commun : disposer d'équipements de défense similaires afin de gagner en interopérabilité et promouvoir la coopération opérationnelle entre nos deux forces armées.

En service depuis plusieurs années dans nos forces armées et ayant largement fait ses preuves dans plusieurs opérations, l'hélicoptère H225M Caracal dispose de capacités opérationnelles inégalées dans le domaine des missions de recherche et sauvetage au combat, en particulier grâce à ses capacités de ravitaillement en vol, ses armements sabord, ses équipements de vision nocturne et ses capacités d'aéro-cordage qui lui permettent la dépose de commandos dans des lieux très difficiles d'accès.

Les douze appareils H225M seront entièrement produits et assemblés en France, sur le site industriel d'Airbus Helicopters de Marignane.

Dans le prolongement de la commande de huit hélicoptères H225M Caracal supplémentaires, passée par le ministère des Armées en avril dernier au titre du plan de soutien gouvernemental à l'aéronautique, cette nouvelle commande consolide encore la chaîne de production et d'assemblage H225M Caracal du site de Marignane et tous ses fournisseurs, et par conséquent, pérennise des centaines d'emplois.

Les exportations de matériels militaires s'inscrivent dans la politique de défense et de sécurité de la France. Vitales pour notre industrie de défense et l'équipement de nos forces armées, elles contribuent également à l'autonomie stratégique et au rayonnement de notre pays.